Réactions du frère Joël, abbé de Tournay (France) à l'exposé du Père Luc, abbé de la Pierre-qui-Vire « Le monastère, lieu de miséricorde »

De tout ce qui a été présenté par le Père Luc, je relève une phrase de chacun des trois points traités, en proposant pour chacun un bref commentaire.

1. « Il ne nous est ni naturel ni facile de vivre la miséricorde entre frères » Selon l'étymologie « *miseris cor dare* » la miséricorde a à voir avec le cœur et la misère, misère qui est la mienne, misère qui est celle de mon frère. La misère est multiple, expression de nos manques : misère physique, misère morale, misère spirituelle. De fait, la tendance naturelle est de les cacher.

Une question : POURQUOI le monastère doit-il être un lieu de miséricorde ? Réponse : parce que nous nous sommes engagés personnellement et communautairement à vivre l'Evangile du salut. L'Evangile n'est pas une morale mais une « Bonne Nouvelle », celle du Christ, « visage de la miséricorde du Père », celle que nous sommes aimés tels que nous sommes, que nous sommes sauvés par pure grâce. Selon la RB, l'abbé a mission de faire vivre ensemble des frères.

Je cite le P. Luc : « être miséricordieux appelle de notre part de permettre que la misère se dise, s'exprime ; cela nous engage à revoir nos idéaux de réussite fraternelle où l'on voudrait que tout aille sans problème. »

Un exemple que nous vivons en communauté. Un frère âgé, dépressif depuis plus de trente ans, mène depuis des années une vie quelque peu idiorythmique non sans susciter questions et critiques. Après dégradation de son état de santé à la fin de l'année 2015, il a été hospitalisé pour savoir si une amélioration était encore possible. La réponse des médecins a été honnête: « soyez très indulgents, votre frère ne peut plus subir des contraintes d'horaire, de régularité etc. A son retour en communauté, j'ai invité tous les frères à transformer nos agacements, nos critiques, parfois nos violences, en actes de charité: lui faire un sourire quand nous le rencontrons, avoir une parole d'encouragement etc. Je dois reconnaître que les frères ont plutôt bien « joué le jeu ». Accueillir une misère mise au grand jour, la partager comme nous y invite le Chap. 72 de la RB, et qu'elle devienne occasion d'un accroissement de charité.

- 2. « A l'école du fils aîné de la parabole du Père miséricordieux. » Le Père traite ses deux fils à la fois semblablement, ils sont chacun ses fils et différemment : il attend le retour du cadet parti au loin, il va chercher l'aîné pour l'inviter à la fête. « Les deux fils ont à réapprendre l'amour immense de leur père, un amour qui les fonde depuis toujours. » Suite à ces réflexions du P. Luc, la question qui m'est venue est : COMMENT l'abbé, à la fois figure du Père *Pater/Abbas* et figure du Christ, *le Fils* va-t-il s'y prendre pour témoigner son amour à tous les frères dont il a reçu la charge car il ne doit pas faire acception des personnes. La Règle donne plusieurs indications parmi lesquelles quatre peuvent être mentionnées :
 - a. D'abord, la miséricorde est reçue. Elle est la « première et unique demande » au moment de l'entrée au noviciat! Nous sommes tous placés *sub misericordia* cette miséricorde « dont nous ne devons jamais désespérer ».
 - b. Gagner son frère (RB 22, RB 30) Méditons l'oraison de la fête de St Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars : « que nous ayons pour nos frères une charité qui les gagne au Christ ».
 - c. Témoigner du pardon. « Préférer la miséricorde à la justice » (RB 64) St Bernard recommande de « tout voir mais de corriger peu » ! Dans la parabole rapportée par St Luc, le Père n'accuse pas son aîné mais l'invite à la joie du retour de son frère.
 - d. Avoir de la compassion (RB 34-37) La miséricorde vécue comme visage de compassion devant les infirmités et les faiblesses de nos frères... et les nôtres.
- 3. « Passer de la fraternité d'égalité à la fraternité de communion » c'est la troisième phrase retenue de l'exposé du P. Luc. Ici ma question est JUSQU'OU aller ? L'Evangile nous

répond : il n'y a pas de limite au pardon, à la compassion, à la miséricorde. Le monastère devient lieu de miséricorde si nous y vivons la communion et réciproquement, le monastère ne peut être lieu de communion que si nous y vivons la miséricorde.

Dans le Dictionnaire Critique de Théologie Fondamentale, l'article « communion » est signé du Père TILLARD, op. Il énonce deux étymologies du mot communion :

- Cum unus mouvement d'unité, faire un, devenir un, être un. St Grégoire le Grand définit le moine, non pas parce qu'il ne se marie pas, non pas parce qu'il prend de la distance avec le monde mais comme celui qui « devient progressivement unifié parce qu'il n'a plus qu'un seul désir : Dieu ».
- Cum munus partage de la charge, des tâches. Porter les fardeaux les uns des autres.
- La « fraternité de communion » comme fruit de la miséricorde! Nous partageons beaucoup en communauté:
- partage de la même foi en Dieu, Père, Fils et Esprit Saint
- partage du même Evangile
- partage de la même Règle de Vie
- partage d'une même histoire et d'une même aventure, celle de la conversion et celle de la sainteté!

Savons-nous partager la miséricorde, en la recevant et en la donnant ?

14/09/2016